

Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel

Maurice Lévy

Jean-Pierre Jouyet

4 décembre 2006

Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel

La croissance de demain



La croissance de demain



Il est une richesse inépuisable,
source de croissance et de prospérité :
le talent et l'ardeur des femmes et des hommes.



L'ère post-industrielle est là :
*la croissance dépend moins des usines
que de l'imagination.*



L'immatériel, c'est quoi ?



L'immatériel

Une économie qui n'a pas de fondement physique
mais qui place *la capacité intellectuelle, la connaissance,*
l'imagination, l'innovation et la recherche
au cœur de la création de valeur.

L'économie a changé : 3 exemples

- Les actifs immatériels dans les bilans d'entreprise
 - ▶ De 1990 à 2004, le poids des concessions, brevets et droits similaires dans les bilans des entreprises françaises a augmenté de 693%. (de 7,7 à 61 Mds d'€)
- La part de l'immatériel dans les produits de grande consommation
 - ▶ Le coût de production des automobiles ne représente qu'une partie du prix de vente des véhicules total, le reste correspond à la rémunération d'actifs immatériels : R&D, brevets, design, marques (marketing, publicité)
- Les économies ont toujours une base industrielle forte, mais la valeur ajoutée du secteur des services culturels, récréatifs ou d'information ne cesse d'augmenter
 - ▶ En 2003, un valeur ajoutée de 11 Mds d'€ (autant que la construction aéronautique + navale + ferroviaire) et 300 000 emplois (autant que l'industrie automobile)

Nous sommes entrés dans l'ère de l'immatériel

Les fondamentaux de l'économie de l'immatériel

➤ Connaissance

➤ Création

➤ Communication

Les économies les plus puissantes dans 10 ans ?

- Celles qui seront capables de former, d'attirer et de développer les nouveaux talents
- Celles qui seront capables de s'affranchir des barrières (privé/public pour commencer) et de se jouer des frontières (économiques, commerciales, intellectuelles, créatives)
- Celles qui seront capables de collaborer et de fonctionner en réseau dans une économie des relations

Face à ces bouleversements,
où se situe la France ?



La France dispose d'atouts majeurs

- Des talents humains et des savoir-faire reconnus
- Des infrastructures de qualité
- Des marques fortes
- Un patrimoine exceptionnel

*Mais nous gâcherions ce potentiel
si nous ne savions pas surmonter nos handicaps*

Éducation, recherche, création : nos acquis ne suffisent plus

- Education : la situation alarmante de l'enseignement supérieur
 - ▶ La première université française n'est que 45^{ème} dans le classement mondial.

- Recherche publique et privée : malgré des efforts, la France n'y est toujours pas
 - ▶ Dépenses de R&D = 2,16% du PIB (- 0,13 pt depuis 1996) quand la stratégie de Lisbonne vise 3%.

- Création : attention au tassement
 - ▶ Exemple : la stagnation des exportations de produits culturels
 - 2 077 M€ en 2004 par rapport à 2 103 M€ en 2000.

Des rigidités qui freinent l'innovation

- Peu d'entreprises françaises présentes dans le secteur des TIC
 - ▶ Où sont les Yahoo, Google, Ebay français ?

- Des difficultés de financement pour les PME innovantes
 - ▶ Nos emplois sont nés hier des grands groupes industriels. Aujourd'hui, ils naissent dans les services. Et demain ?

- « Une économie de la rente » prédomine dans certains secteurs
 - ▶ Les réglementations, les situations acquises freinent la concurrence, premier stimulant de l'innovation.

Les actifs immatériels : mal connus et donc mal gérés

➤ 3 exemples

▶ Valorisation de la recherche dans nos universités

- Une grande faiblesse due au manque de coopérations entre le monde universitaire et les entreprises et à l'insuffisance de l'intéressement des laboratoires aux innovations

▶ Image de marque de nos musées et collections nationales

- Favoriser une gestion plus dynamique des œuvres
- Faire rayonner notre ingénierie artistique et culturelle à l'étranger

▶ Licences et droits attribués par l'État

- L'Etat doit mieux connaître les actifs dont il dispose, dans la gestion des fréquences ou les autorisations qu'il accorde

La capital humain : une richesse déterminante à développer

- Avec le capital physique, le capital humain est de plus en plus la clé de la création de valeur
 - ▶ Toute idée peut être créatrice de valeur
 - ▶ Il faut en tirer les conséquences sur le modèle des dispositifs existants pour le capital physique
 - Incitation financière pour les dépenses de formation
 - Valorisation comptable du capital humain
 - ▶ Permettre à chacun, à 20 ans comme à 70, de concrétiser son idée
 - Poser les questions de durée du travail, notamment tout au long de la vie.

3 grands axes de changement

- Changer de réflexes
- Changer d'échelle
- Changer de modèle



Changer de réflexes

- 1^{er} réflexe à abandonner : *mettons fin à l'économie de la rente*
 - ▶ Réévaluations périodiques et généralisées des droits attribués par l'Etat
 - ▶ Recours plus systématiques aux enchères
 - ▶ Adaptation des régimes de propriété industrielle et artistique aux évolutions technologiques

- 2^{ème} réflexe à abandonner : *arrêtons de considérer que la recherche se limite aux seuls grands projets industriels*
 - ▶ Avoir une politique de discrimination positive en faveur des PME innovantes

- 3^{ème} réflexe à abandonner : *cessons de considérer que les actifs de l'État se limitent à l'immobilier et aux participations publiques*
 - ▶ Une politique plus dynamique de valorisation des immatériels publics : marques, patrimoine culturel, données publiques, fréquences, image de la France

Changer d'échelle

- Volatile, l'économie de l'immatériel ne s'arrête pas aux frontières. Le cadre de l'action publique, c'est *a minima* l'Europe.
 - ▶ Pour la fiscalité
 - Ne cherchons pas à taxer les nouvelles sources de richesses, encourageons leur développement.
 - Mais réfléchissons à l'impôt de demain dans la société de l'immatériel
 - ▶ Pour la protection des idées et des marques
 - Pour une politique européenne du brevet
 - Pour la ratification du protocole de Londres sur les brevets

*La prochaine présidence française de l'UE
doit être un tremplin pour l'immatériel européen*

Changer de modèle

- Éducation : *Devenons une superpuissance éducative*
 - ▶ Investissons massivement dans le supérieur
 - ▶ Constituons des campus d'excellence

- Recherche : *Engageons une profonde rénovation*
 - ▶ Orientons le financement de la recherche pour encourager le partenariat public-privé, favorisons les PME innovantes dans les secteurs d'avenir, privilégions le soutien aux projets plutôt que l'aide aux structures
 - ▶ Fusionnons les statuts d'enseignant-chercheur et de chercheur pour réduire le cloisonnement entre recherche et université.
 - ▶ Valorisons mieux les résultats de la recherche publique par la création d'entreprises et le transfert de technologie.

- Fiscalité : *Alignons-nous sur nos concurrents pour jouer à armes égales avec eux*
 - ▶ Alignons l'impôt sur les sociétés sur la moyenne européenne.

- Régulation : *Veillons à une bonne information des consommateurs dans un monde dématérialisé*

A la recherche du point perdu

- L'immatériel peut générer *un point de croissance supplémentaire*



68 recommandations



20 propositions phares

- Pour mieux connaître et mieux gérer notre patrimoine immatériel
- Pour adapter les circuits de financement et la protection des idées
- Pour enrichir notre capital humain et renforcer notre attractivité



20 propositions phares

Mieux connaître et mieux gérer
notre patrimoine immatériel



68 recommandations

1

5. Refonder la gestion des droits immatériels de l'État autour de trois exigences :

- *la révision périodique des conditions d'octroi de droits ;*
- *l'anticipation des changements à l'œuvre ;*
- *la diversification des techniques de valorisation des droits. Développer le recours aux enchères lorsque cela s'avère approprié.*

68 recommandations

2

18. Parce que les fréquences sont une ressource rare et d'une grande importance pour de nombreux secteurs industriels, **dynamiser leur gestion en instaurant une plus grande concurrence entre les utilisateurs** pour en faire un véritable support de l'innovation.

68 recommandations

3

**21. Rapprocher les autorités de régulation
des secteurs des télécommunications
et de l'audiovisuel.**

68 recommandations

4

**8. Confier à la nouvelle agence
des actifs immatériels publics
le soin d'identifier les progrès pouvant être réalisés
dans la valorisation des marques publiques.**

68 recommandations

5

10. Renforcer le rayonnement des musées français

en leur donnant la possibilité, notamment,

- *de céder le droit d'utilisation de leur nom dans des conditions très strictes*
- *de vendre certaines de leurs œuvres selon des modalités également très encadrées.*

20 propositions phares

Adapter les circuits de financement
et la protection des idées



68 recommandations

6

24. Prendre l'initiative dans les structures européennes et internationales de normalisation comptable d'une réflexion sur **l'inscription des marques au bilan des entreprises,**

➤ *non seulement lorsque les marques ont été acquises par croissance externe,*

➤ *mais aussi lorsque celles-ci ont été développées en interne.*

68 recommandations

7

47. Comme pour le GAFI sur la délinquance financière, **être à l'origine d'un groupement international, rassemblant pays développés et émergents, afin de lutter plus efficacement contre la contrefaçon.**

68 recommandations

8

**41. Ratifier le protocole de Londres
sur les brevets
et relancer le projet de brevet communautaire.**

68 recommandations

9

**17. Créer un médiateur
des droits artistiques.**



68 recommandations

10

**27. Privilégier les PME
dans le cadre de la commande publique,
selon un *Small Business Act*
à l'européenne.**

68 recommandations

11

38. Développer une politique incitative visant à **faire venir ou revenir en France quelques studios de développeurs de logiciels** travaillant pour de grands éditeurs internationaux, français ou non.

Encourager le maintien du système européen de protection des logiciels.

68 recommandations

12

**7. Envisager une ouverture encadrée
du marché des jeux en ligne,
fondée sur l'attribution d'un nombre déterminé
de licences, accompagnées d'un strict cahier
des charges.**

68 recommandations

13

**37. Être à l'origine d'une agence
de l'innovation industrielle européenne**
finançant sur appel à projet
des grands projets technologiques
dans le domaine civil,
à partir et en incorporant l'AII.

68 recommandations

14

**50. Conforter le développement
d'un pôle européen
d'expertise financière à Paris.**

20 propositions phares

Enrichir notre capital humain
et renforcer notre attractivité



68 recommandations

15

**1. Améliorer l'image de la France
à l'étranger en chargeant
l'Agence Française
des Investissements Internationaux
de veiller et réagir aux classements
internationaux de notre pays.**

68 recommandations

16

64. Adapter notre fiscalité à l'immatériel :

- *en réduisant le taux normal d'impôt sur les sociétés pour le faire revenir à la moyenne des pays de l'Union européenne et en procédant à un abaissement parallèle du taux réduit applicable aux PME.*
- *en lançant une initiative européenne pour une réflexion sur l'avenir de la TVA à l'heure de l'économie des services et de la consommation dématérialisée.*

68 recommandations

17

53. Améliorer nos performances en matière d'enseignement supérieur et de recherche :

- *en accroissant de 0,5 point de PIB l'effort pour l'enseignement supérieur,*
- *en regroupant les établissements et en renforçant leur autonomie pour constituer des pôles d'excellence, visibles au niveau mondial*
- *en regroupant l'essentiel des structures de recherche autour d'une dizaine de pôles.*

68 recommandations

18

**35. Adapter la protection
des droits du consommateur
à l'économie de l'immatériel.**

68 recommandations

19

25. Étudier, au niveau international et en particulier européen, **les modalités d'un amortissement du capital humain.**

Au plan national, développer les **incitations à enrichir et valoriser ce capital humain**, par exemple, sous la forme

➤ *d'un prêt à taux zéro*

➤ *ou d'un crédit d'impôt pour les dépenses de formation.*

68 recommandations

20

68. Créer un Haut Conseil pour la croissance par l'immatériel présidé par le Premier ministre :

- *pour donner l'impulsion nécessaire à l'émergence de l'économie de l'immatériel*
- *pour accompagner la valorisation du capital immatériel de l'État*
- *pour proposer les évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de droit du travail : durée du travail hebdomadaire, flexibilité des contrats, assouplissement des règles de cumul emploi-retraite...*

Saisissons notre chance

- L'immatériel, c'est *la réhabilitation des idées et des hommes au cœur de l'économie*
- Pour que la France passe ce virage avec succès, il faut
 - ▶ agir vite
 - ▶ agir sur tous les fronts : sociaux, technologiques, politiques, commerciaux, éducatifs...
- C'est ambitieux ... mais c'est possible

